



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 10 avril 2025

L'an 2025 et le 10 avril à 18h le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 3 avril 2025.

Date de la convocation : 3 avril 2025

Date d'affichage : 3 avril 2025

Délibération N° 10-04-2025 / N°60

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lienne, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 97

Absents : Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Thomas Bonnelle suppléé par Jean-Noël Danvin, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Edouard Hautecoeur suppléé par Céline Godart.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alain Traisnel, Ernest Auchart



Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Patrick Roblot ayant donné procuration à Pascal Coin, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Sabine Surelle ayant donné procuration à Pascal Mestan, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Tournel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Marrochini

Titre de la délibération : Affectation des résultats 2024

En résumé et en référence au document joint en annexe relatif à l'affectation de résultats, il est proposé pour :

- **le Budget Principal** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 (art 002) : 9 868 104.92 €

Excédent d'investissement 2024 (art 001) : 760 315.30 €

- **le SPAC** : d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 : 1 347 677.41 €

Affectation 1068 en investissement = 471 393.59 €

Déficit d'investissement 2024 (art 001) : 1 951 104.06 €

- **le SPANC** : d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 (art 002) : 500 608.02 €

Excédent d'investissement 2024 : 58 338.50 €

- **l'Office de TOURISME** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 (art 002) : 5 336.87 €

Affectation au 1068 en investissement : 198.09 €

Déficit d'investissement 2024 (art 001) : 198.09 €

- **ZA Bellevue** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 (art 002) = 85 824.73 €

Déficit d'investissement 2024 : art 001 : 88 502.79 €

- **MARPA** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 : art 002 = 101 254.49 €

Déficit d'investissement 2024 : art 001 : 2 160.78 €

- **Bâtiment Relais** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 : art 002 : 53 694.51 €

Affectation au 1068 en recette d'investissement : 523.61 €

Déficit d'investissement 2024 : art 001: 523.61 €

- **ZA Ecopolis** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Déficit de fonctionnement 2024 : art 002 = 2 470 821.90 €

Excédent d'investissement 2024 :001 : 230 004.90 €

- **GEMAPI** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2024 : art 002 = 846 992.70 €

Excédent d'investissement 2024 : 001 = 169 472.08 €

- **ZA Haute-Avesnes** d'affecter le résultat 2024 de la façon suivante :

Déficit de fonctionnement 2024 : art 002 = 663 283.98 €

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à la majorité l'affectation des résultats 2024.

Le Vice-Président

P.D. Le Président

Le Vice-Président délégué

Eric Boulain

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 28/04/2025 et publication ou notification du 28/04/2025

P.D. Le Président
Le Vice-Président délégué